



Carlo DI ANTONIO - Ministre du Gouvernement wallon

Environnement
Transition écologique
Aménagement du Territoire
Travaux publics
Mobilité
Transports
Bien-être animal
Zonings

28 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE



ENVIE DE RENDRE LA WALLONIE PLUS PROPRE ? **DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA PROPRETE !**

Depuis ce mercredi 27 septembre, les citoyens qui souhaitent s'inscrire, dans la durée, pour une Wallonie Plus Propre peuvent s'engager à parrainer une rue ou un quartier. En s'inscrivant sur le site internet walloniepluspropre.be/ambassadeurs, ils s'engagent pour la propreté publique et reçoivent le matériel nécessaire pour passer à l'action.

ORIGINE DE L'ACTION

*« Depuis le lancement de la campagne de communication régionale "Et moi, qu'est-ce que je peux faire ?", explique le Ministre wallon de l'Environnement Carlo DI ANTONIO, nombreux sont les citoyens, associations et communes qui nous ont incités à réfléchir à **un cadre durable** qui permettrait à ceux qui le souhaitent de maintenir propre leur rue ou leur quartier.*

*Afin de répondre à cette attente, en collaboration avec Wallonie Plus Propre, nous proposons de développer un réseau de volontaires soucieux de s'engager dans la durée par rapport à la propreté de leur rue, quartier... Ils deviendront ainsi des **Ambassadeurs de la propreté**. Ceci permettra de rendre effectif et visible l'engagement d'une partie de la population pour la propreté publique et d'inspirer d'autres personnes à suivre le mouvement. »*

LE CONCEPT D'AMBASSADEUR PROPRETÉ EN PRATIQUE

Le citoyen, l'école, l'association ou l'entreprise qui souhaite devenir « Ambassadeur de la Propreté » s'inscrit sur le site internet « walloniepluspropre.be », signe la charte de l'Ambassadeur Propreté, choisit sur une carte la zone qu'il souhaite maintenir propre et commande son kit propreté (gants, gilet de sécurité, brassard, pince et sacs). S'il le souhaite, l'Ambassadeur peut constituer une équipe de plusieurs personnes pour la zone choisie. Ce matériel sera personnalisé de manière à être aisément identifiable. Par ailleurs, le matériel commandé par les Ambassadeurs sera livré à leur domicile.

Afin d'encadrer au mieux l'action, différents garde-fous sont mis en place :

- les Ambassadeurs doivent signer une charte en ligne dans laquelle sont repris leurs engagements,
- les sacs fournis aux Ambassadeurs sont clairement reconnaissables et transparents, ce qui permet un contrôle de leur contenu,
- les coordonnées de chaque Ambassadeur inscrit sont transmises à la commune ainsi que sa zone d'action.

« Nous sommes conscients, continue Carlo DI ANTONIO, que certaines communes ont déjà développé des projets qui s'inscrivent dans la même dynamique, ce dont nous nous réjouissons ! Il est bien évident que ce nouveau concept ne peut que renforcer les initiatives existantes. ».

APPEL AUX AMBASSADEURS

Une large campagne de communication vers le grand public intitulée « MOI, JE LE FAIS ! » en réponse à la question « ET MOI, QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ? » a débuté ce 27 septembre :

- [en télévision](#)
- en radio
- et [sur internet](#)

afin d'annoncer ce projet et d'inviter les candidats à y prendre part. C'est en effet avec la participation d'un maximum de partenaires, citoyens, communes, associations, entreprises... que nous améliorerons la propreté publique en Wallonie de manière durable !



Contact Presse :

Cabinet du Ministre Carlo DI ANTONIO : 0498 10 26 20
Wallonie Plus Propre : Valérie Cartiaux : 0475 99 95 63